

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'AUBIN

Séance du 15 mai 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quinze mai à 20 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Madame la Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

Etaient présents : Mmes Christine TEULIER – Michèle JOSEPH-EDMOND - M. Bernard AUGIER – Mme Magali GARRIC – M. Jean-Pierre BALDIT – Mme Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – MM. Laurent BALTRONS – Didier KAZMA – Mme Laurence ZARATE – MM. Bruno BAYOL – MM. Faridi ABOUBACARI - François DERBOIS.

Procurations : Mme Laurent ALEXANDRE à Mme Christine TEULIER,
Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Théo BENTRARI,
M. Maxime GAILLAC à M. Laurent BALTRONS,
Mme Séverine MAZARS à Mme Magali GARRIC.

Absents : Mmes Laurianne VINCENT – Marine FARBOS – Nicole JANNOT – Marie-Emilie BOTELLA - M. Lionel AULANIER – Mme Maryline SALVAN – M. Ambdillah BACAR – Mme Nadine BOTEPS – M. Robert GREVEN.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Laurent BALTRONS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité – Services Techniques.

Madame la Présidente expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire de délibérer pour la création d'emploi à temps complet pour répondre à un accroissement d'activité pouvant être lié à des missions ponctuelles au sein de différents services de la Collectivité (période de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois au cours de l'année.

Afin de pallier un besoin lié à un accroissement d'activité et ainsi permettre le bon fonctionnement des Services Techniques,

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

DECIDE la création de 2 emplois d'Agents contractuels à temps complet dans le grade d'Adjoint Technique).

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **19 mai 2025**.
Publiée ou Notifiée le **19 mai 2025**.

La Maire soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Le Secrétaire,

Laurent BALTRONS



Pour extrait conforme,

La Maire,

Christine TEULIER